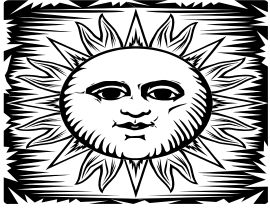


A SUD



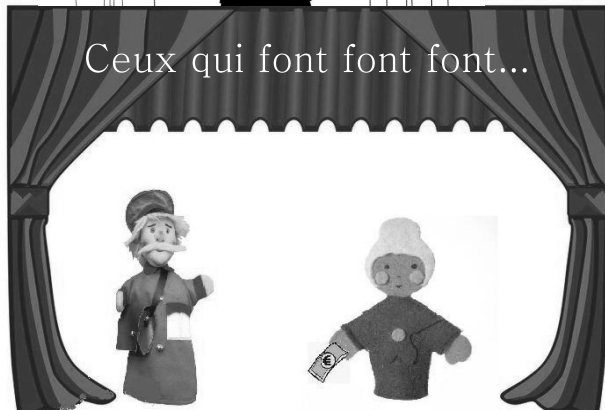
LE SOLEIL BRILLE

CEUX-QUI-FONT... FONT FONT...

♪ LES PETITES MARIONNETTES ♪

La dernière réunion à la DSCC Touraine Berry de présentation de la dernière partie du plan stratégique 2020 était intitulée « Une nouvelle gouvernance au service de « ceux qui font ». Nous en avons profité pour dénoncer un dialogue social qui se traduit par un double langage et/ou un manque cruel d'écoute de la part de la Direction de La Poste, vis-à-vis des personnels et des organisations syndicales. Car « ceux –et celles!– qui font » n'ont pas du tout l'impression que la gouvernance est à leur service et qu'au contraire, les calculs de La Poste ne « servent » en rien leur travail au quotidien, qui devient de plus en plus pénible et surtout, irréalisable.

Par exemple, prenons Veiller Sur Mes Parents : le temps alloué selon l'encadrement : 5 minutes par visite, selon la DSCC... 10 minutes... Et selon les facteurs et factrices, toujours au REEL donc, entre 15 et 20 minutes, qui se rajoutent à chaque fois au temps de travail prédéfini. Même encore en 2018, La Poste n'est pas capable d'additionner ce temps quotidien supplémentaire. Et oui, quand on calcule les tournées, il faut le faire dans les 2 sens ; le nombre d'objets pris en compte (PPI, PUB, LR/AR etc...) est systématiquement sous dimensionné. Il n'existe pas que des soustractions en mathématiques... Et à partir du 1er juillet prochain, lors du passage à une limitation à 80 km/h sur les routes, La Poste, très forte en calcul, sera-t-elle capable d'additionner ce temps supplémentaire qui va encore manquer sur les routes, à « ceux et celles qui font »?



VŒUX 2018 :

Nous avons tous et toutes reçu les vœux de notre cher Président. Le message est clair pour les agents du Réseau : ce dernier va « continuer à diversifier ses points de contact », là, tu te dis que ça commence à te chauffer aux fesses, toi petit guichetier et à « développer le partenariat avec les collectivités locales » « l'Etat et la Caisse des Dépôts ». Là, tu te dis que ton boulot va foutre le camp dans pas tard. Et pour bien enfoncer le clou, la Caisse des Dépôts pourrait prendre le contrôle de la Poste afin de rapprocher les activités de cette dernière avec celles de CNP Assurances. Dans ce cas, il nécessiterait de modifier la loi de 2010 qui spécifie que ce rôle dans le cadre de la transformation de La Poste en société anonyme (SA), revient à l'Etat.

Et toutes ces transformations c'est pour ton bien et celle de l'utilisateur bien évidemment! T'as plus de boulot mais c'est pour ton bien! Et toi l'utilisateur, t'as plus de bureaux de poste c'est pour mieux te servir ! Puisqu'on te le dit ! Puisqu'on te le dit!! Bonne Année quand même!

WESTERN CHEZ LES MANDATS

En août dernier, c'était la fin du mandat cash urgent. Depuis le 2 janvier, c'est le mandat cash ordinaire pour les particuliers qui a disparu.

A l'écran, il nous reste deux lignes : « mandat facture » et « mandat prestation ». Débrouille-toi avec ça puisque ça n'est sûrement pas lors d'un ETC qu'on va t'expliquer la nouvelle situation.

Pour le « mandat prestation », c'est simple, pas de prestation !...Puisqu'on n'a même pas un imprimé en bureau qui lui correspond.

Pour le « mandat facture », destiné uniquement à une personne morale, on n'y comprend plus rien puisqu'il faut indiquer un numéro de CCP : ça a la présentation du mandat cash, la forme du mandat cash, les couleurs du mandat cash mais du coup, ça ressemble étrangement à un mandat compte. Et pour cause...

La rumeur, c'est qu'il faut se préparer aussi à la disparition du mandat compte.

Vas les éviter, toi, les incivilités et désormais les gifles et les coups de poing (*monnaie qui devient courante sur Tours et sa périphérie*), quand tu devras expliquer à l'utilisateur qu'il ne peut plus envoyer d'espèces à un particulier à part en réglant les frais particuliers de Western Union, « partenaire », dont la convention avec La Poste doit être renégociée en 2018...

Quand au mandat justice, y a pas pire tellement c'est nébuleux !

UN ACCORD GAGNANT !

Des syndicats éminemment «responsables» ont signé un accord sur les moyens de remplacements. Les ex-EAR ont été rebaptisés Chargés de Clientèles Remplaçants et ont perdu leur quasi totalité de leurs indemnités.

Nous dénonçons, à juste titre, cette triste fanfaronnades signée par FO, CGC, CFDT, CFTC et UNSA.

Nous annonçons la fin du métier d'EAR cependant que la direction et les irresponsables syndicats signataires nous disaient de ne pas nous inquiéter.

Résultat : **80 % des postes de remplaçant-e-s sont supprimés en Indre et Loire**. En juin 2017, FO titrait un tract « Pour la reconnaissance des Chargés de Clientèle Remplaçants » et la CFDT emboîtait le pas avec « Un statut de remplaçant unique » ! Il a une belle gueule le statut de remplaçant ! Les collègues n'ont qu'à se débrouiller pour se recaser ailleurs : sur un des onze postes de Chargés de Clientèle que personne ne veut sur le département ou bien (c'est encore pire !) sur un des 14 postes «proposés» dans la Sarthe ou le Maine et Loire .

Notons que c'est l'Indre et Loire qui subit le plus grand choc en matière de destructions des emplois de remplaçant-e-s.

Et après cela, des «syndicalistes» nous dirons qu'il faut être «réalistes» en signant des accords des détruisent nos emplois !

EN VOITURE GRIBOUILLE

Une vingtaine d'agents du centre de tri et de distribution du courrier de Limoges Uzurat, ont eu la désagréable surprise de retrouver leur véhicule personnel dégradé vendredi 29 décembre. Les pare-brises de leurs voitures avaient été tagués par une artiste en herbe qui a d'ailleurs innové dans ce domaine, puisqu'elle s'est servie d'un tube de rouge à lèvres ! Cette situation cocasse pourrait prêter à sourire. Mais certains n'avaient pas le cœur à rire, puisque dans sa folie créatrice, l'artiste a rayé plusieurs pare-brises. Et là où l'on commence à rire jaune, c'est quand l'auteur des faits n'est autre que la Directrice du Centre de Tri ! Estimant que les véhicules n'étaient pas garés dans le bon sens (prêts à repartir en marche avant), elle a voulu faire une opération coup de poing pour marquer les esprits... Résultat des courses : elle se retrouve aujourd'hui avec plaintes et mains courantes déposées contre elle pour dégradations volontaires ! Certains collègues vont devoir faire changer leur pare-brise : qui va payer l'addition? A SUD PTT Limousin, ils ont cru à une mauvaise blague quand les collègues leur ont téléphoné pour signaler les gribouillages. Nous dénonçons depuis plusieurs mois les attitudes indignes de certains cadres dont les méthodes de management paraissent plus que douteuses, mais là on atteint des sommets dans la bêtise humaine ! Pour nous, une personne capable de tels actes n'a plus rien à faire à la tête d'un établissement postal...

SECOURS A LA PERSONNE

En mars 2017, une collègue subit une agression dans un bureau de Tours. Le bureau est fermé immédiatement et un rapport est envoyé en haut lieu pour décortiquer l'agression.

9 mois plus tard, l'ADAST d'Angers envoie, par lettre recommandée avec AR, demandant à la collègue (qui est partie en retraite entre temps), un certificat médical par retour du courrier !

On reste en pamoison devant tant d'empressement des services transversaux pour s'enquérir des problèmes que nous rencontrons au jour le jour.

9 mois pour donner signe de vie et pour exiger le retour de documents par «retour du courrier» ! Si ce n'est pas si fiche de nous, on se demande ce que c'est !

Ah non, ce n'est pas le moment !
On est en pleine amélioration
de la relation client là !!



A COTE DE LA PLAQUE

À la dernière CDSP DSCC donc, on a eu droit à carrément un film de Philippe Dorge présentant ses vœux de bonheur à nous, postier-e-s.

Puis vient la présentation de la nouvelle Direction Exécutive (DEX) avec une pléthore de « chefs de file », de chefs de projets qui n'ont que leurs chiffres du « Net Promoter Score » à la bouche (indice de satisfaction client qui doit être de 70% d'ici 2020! Aujourd'hui, ils en sont même pas à la moitié -35%- de clients « satisfaits...), comme principal objectif! Un autre monde!

Une DEX qui surtout, avec « comme avantage » 1 seul interlocuteur pour nos 2 DSCC Touraine Berry et Beauce Sologne pour le réseau et le courrier!!!

Sauf qu'au réseau, par exemple, le 37 ne fait plus partie de notre région centre est, mais se retrouve dans le périmètre du 72-53-49! SUD Perdant au passage le droit de voter au CHSCT de la nouvelle plaque...

Sauf que pour nos 2 DSCC, La Poste n'a pas trouvé mieux, en précisant que les périmètres ne changeraient pas, que de nommer 3 directeurs différents, 1 pour le 28/45, 1 pour le 18/36... Et 1 pour le 37/41, donc qui va « chapeauter » 2 départements sur 2 DSCC différentes...

On leur a évidemment demandé « bêtement » sur ces 2 questions, quelle logique il y avait... La nouvelle gouvernance n'a pas su répondre...

Simplifier la vie...